



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Matoury, le 5 décembre 2018

Établissement Public  
Foncier et d'Aménagement  
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne  
14, Esplanade de la cité d'affaire  
CS 30059  
97351 MATOURY

[www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)  
twitter : @EPA\_Guyane

Contacts presse  
EPFA Guyane  
Clara Clet  
06 94 31 72 20  
[c.clet@epfag.fr](mailto:c.clet@epfag.fr)  
Stéphanie Désir  
05 94 38 71 92  
[s.desir@epfag.fr](mailto:s.desir@epfag.fr)

Agence Manifeste  
Rachel Brunella  
[rachel.brunella@manifeste.fr](mailto:rachel.brunella@manifeste.fr)  
06 21 03 08 30

**Jeudi 6 décembre à 13h à Matoury**

### **Inauguration du siège de l'EPFA Guyane, premier bâtiment de bureaux à énergie positive de Guyane au cœur de la Fabrique Amazonienne**

**Implanté au cœur de la Fabrique Amazonienne à Matoury, premier plateau d'affaires du territoire, l'EPFA Guyane inaugurera son siège social, premier bâtiment à énergie positive de Guyane jeudi 6 décembre 2018 à 13h en présence de Patrice Faure, Préfet de la Région Guyane, Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane et Président du Conseil d'Administration de l'EPFA Guyane, Denis Girou, Directeur général de l'EPFA Guyane et l'ensemble des acteurs du projet. L'immobilier d'entreprise est un secteur en voie de structuration en Guyane. Il est considéré comme moteur pour le développement économique.**

**Le siège de l'EPFA Guyane, premier bâtiment à Haute Performance Environnementale ...**



**Bâtiment à énergie positive (BEPOS)**, il produit une quantité d'énergie renouvelable supérieure à sa consommation grâce à ces panneaux photovoltaïques, et son éolienne. Un projet d'installation de bornes électriques alimentées par le surplus d'énergie est à l'étude. Sa conception repose sur une **approche bioclimatique**, tenant compte des qualités du site (direction des vents dominants). La ventilation des bureaux est naturelle grâce à des espaces traversants; l'éclairage naturel est exploité grâce à de grands vitrages; la température à l'intérieur des locaux est maîtrisée grâce à des brise-soleil et des débords de toiture. Les bois de construction sont issus majoritairement de l'exploitation certifiée des forêts guyanaises : l'angélique, l'ébène vert et le wacapou pour les ossatures, les bardages extérieurs et les planchers. Le premier bâtiment de la Fabrique Amazonienne a été désigné **lauréat du Prix Aquaa Awards 2017, mention du jury des Green Solutions Awards 2017 dans la catégorie « énergie et climats chauds »**.

Ce bâtiment illustre par l'exemple les possibilités de production et les capacités du territoire à promouvoir un développement social, économique et environnemental responsable.

### Fiche technique du siège de l'EPFA Guyane

**Type de bâtiment** : immeuble de bureaux, environ 100 postes de travail

**Année de construction** : 2017

**Surface nette** : 1 800 m<sup>2</sup>

**Maîtrise d'ouvrage** : EPFA Guyane

**Maîtrise d'œuvre** : Amarante Architecture et Atelier Yves Le Tirant

**Bureau d'études qualité environnementale** : Ingeko Energies

**Constructeur** : Axitec Solar

**Coût de la construction** : 4 200 000 euro



### ...au cœur de la Fabrique Amazonienne, premier quartier d'affaires de Guyane



Située dans la zone d'activité de Cayenne, sur la commune de Matoury, la Fabrique Amazonienne (10 000 m<sup>2</sup> de surface de planchers) apporte **une réponse compétitive et innovante** à la carence du secteur privé guyanais en matière d'immobilier d'entreprise, à la fois en termes d'**implantation** (à proximité d'activités commerciales et de zones d'habitat permettant de limiter les déplacements en

voiture), **de structuration de l'offre** (parcelles à construire, plateaux nus, bureaux en location avec option d'achat, prix compétitifs) et **de conception des bâtiments** (Haute Performance Environnementale Amazonienne). La communauté d'agglomération de Cayenne, premier partenaire de l'opération y est installée depuis 2007 et le nouveau siège de l'EPFA Guyane depuis 2017 (1 800 m<sup>2</sup> dont 700 m<sup>2</sup> loués à des entreprises dont l'ADEME, DSP, prochainement Sun'Agri et un plateau de coworking).

Pour Denis Girou, Directeur de l'EPFA Guyane, « L'objectif est de créer un quartier propice au développement d'activités économiques où les entreprises et leurs salariés trouveront un cadre de travail efficient grâce aux services proposés : crèche et restauration d'entreprise, espaces de conférence, transports en commun, cadre paysager. Ce nouveau quartier d'affaires prouve par l'exemple les capacités du territoire à impulser un développement économique responsable ».

### La Guyane, un marché de l'immobilier d'entreprises à structurer

Le diagnostic territorial stratégique de la Guyane préalable à l'élaboration des programmes européens 2014-2020 consacre le développement du marché immobilier d'entreprise comme un axe important à soutenir. **Il est considéré comme une clé pour l'essor économique de la Guyane.**

La Ville de Matoury a commandé à l'EPFA Guyane, dans le cadre d'une ZAC communale, la Cité d'affaires de la Chaumière, nommée « La Fabrique Amazonienne ». Pour Denis Girou, Directeur de l'EPFA « Il s'agit de structurer le marché dans un premier temps en étant un opérateur de développement capable de dynamiser le marché et de nous désengager progressivement à partir du moment où il sera structuré ».

Crédits Photos : EPFA Guyane

---

**À propos de l'EPFA Guyane** : créé en 1996, l'EPAG (établissement public d'aménagement de Guyane) a changé de statut au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou. Rodolphe Alexandre ; Président de la Communauté Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'établissement sera, cette année, doté progressivement de 5 803 hectares de foncier appartenant à l'État et il a déjà reçu un financement d'environ 6 millions d'euros pour conduire les études nécessaires à l'opération d'intérêt national. L'EPFA Guyane, dont le statut est taillé « sur

mesure » pour la Guyane, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes. **Sa mission s'articule autour de trois axes : faire la ville amazonienne durable**, dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ; **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ; **contribuer au développement économique** du territoire et participer **au développement agricole** de la Guyane sans son rôle de quasi SAFER. L'Opération d'intérêt National de la Guyane, à laquelle les élus ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins de vie : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 périmètres géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine. Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane.**